

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège (09)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22090001300016

Code postal / Ville : 09001 FOIX CEDEX

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024ED652

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la Commande Publique - Tél : +33 561020909 - Mail : smarches@ariège.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : L'ensemble des conditions de participation sont décrites au règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 24 mai 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont présents au règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE SERVICES D'EXPERT EN DIÉTÉTIQUE ET NUTRITION

Classification CPV : 85312320

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre porte sur les prestations de services d'expert en diététique et nutrition dans les collèges du Département.

La description des prestations et leurs spécifications techniques sont définies au CCP.

Lieu principal d'exécution : Ariège

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande en application des articles R. 2162-2 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations de l'accord-cadre sont exécutées par l'émission de bons de commande successifs selon les besoins. Chaque bon de commande précise celles des prestations décrites dans l'accord-cadre dont l'exécution est demandée. Il en détermine la quantité.

Le montant maximum est fixé à l'acte d'engagement.

L'accord-cadre sera attribué à plusieurs opérateurs, dans la limite d'un nombre maximum : 3.

Les modalités d'émission des bons de commande auprès de chaque opérateur sont précisées au CCP.

Le pouvoir adjudicateur procédera à l'analyse des offres des candidats sur la base des critères de sélection des offres et sélectionnera les 5 candidats avec lesquels il négociera.

Date d'envoi du présent avis

23 avril 2024